

SENSEI

Prévention

Vieillesse

Transport

INSERTION

Soutien

Proximité

LOGEMENT

Jeunesse



Accompagnement

Handicap

Protection

AIDES

Médiation

Se divertir

ENFANCE

Verrières en Anjou

Solidarité

EMPLOI



Parole aux élues

Une rencontre annuelle avec tous les acteurs sanitaires et sociaux (le CCDS : Conseil Communal de Développement Social) au service des Verrois a mis en évidence le besoin de répertorier les lieux ressources qui facilitent la visibilité de tous les acteurs de l'action sociale de notre territoire.

Ce livret est né de cette réflexion, nous espérons qu'il vous guidera au mieux dans vos démarches. Néanmoins, le CCAS reste votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner, si nécessaire, n'hésitez pas à le contacter.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles et professionnels qui ont contribué à l'élaboration de ce livret.

Bien à vous

Christine Comte et Catherine Aubry

Élues en charge de l'action sociale à Verrières en Anjou



Solidarité

Proximité



S'orienter

C.C.A.S.

p. 4

Aides

p. 5

Logement

p. 7

Soutien et Accompagnement
Enfance Jeunesse

p. 8

Médiation Prévention Protection

p. 10

Maintien à domicile

p. 12

Emploi Insertion

p. 13

Se divertir

p. 14

S'investir

p. 15

Partenaires

p. 16

Annuaire

p. 21

Parution : mars 2019 / Impression : 5 000 ex. / Imprimeur :
Création et mise en page : service communication / Crédit photos : mairie de Verrières en Anjou et Pixabay



CCAS

Aides financières et administratives



Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est l'interlocuteur privilégié pour vos demandes. C'est un lieu de proximité où les agents vous reçoivent, vous renseignent, vous accompagnent dans vos démarches et vous guident vers les professionnels compétents.

Contact

11, rue Victor Hugo 49 480 Verrières en Anjou
02 41 93 85 03 - ccas@verrieres-anjou.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h
- Mercredi et vendredi de 9h à 12h

Permanence à la Mairie de Pellouailles les Vignes
sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h

Proximité

Aides du CCAS

Le conseil d'administration définit les aides destinées aux Verrois en fonction de leur situation.

- Restauration scolaire
- Centre de loisirs
- Camps, classes découverte...
- Bibliothèque
- Aide alimentaire

Il est nécessaire, pour bénéficier de ces aides, de prendre rendez-vous avec un agent du CCAS pour constituer un dossier, qui sera ensuite étudié en commission.

Allocation Personnalisée d'Autonomie

L'APA a pour objectif la prise en charge des personnes de plus de 60 ans confrontées à une perte d'autonomie (niveau GIR 4 à GIR 1). Cette allocation peut être accordée pour les personnes vivant en maison de retraite ou chez elles.

d'autonomie. Ces aides peuvent être :

- pour la toilette,
- pour le transport,
- pour l'aménagement de votre logement,
- pour la mise en place d'une téléassistance.

L'APA en établissement : elle peut vous être accordée pour vous aider à payer une partie de vos factures.

L'APA ne fait pas l'objet d'une récupération sur la succession.

L'APA à domicile : Un professionnel vous rend visite et vous propose un plan d'aide en fonction de votre perte

Vous pouvez retirer un dossier au CCAS. Cette aide est ensuite gérée par le département.



Aides financières et administratives

Aide sociale légale

Les personnes de plus de 65 ans et les personnes handicapées peuvent bénéficier d'une aide financière du département, pour une prise en charge des dépenses liées à l'aide à domicile (aide ménagère, aide aux repas...) ou des frais liés à l'hébergement en établissement.

Cette aide est soumise à conditions de ressources, une participation des obligés alimentaires peut être demandée.

Une récupération des prestations versées sur la succession est possible.

Vous pouvez retirer un dossier au CCAS.

Si vous ne pouvez pas bénéficier de cette aide, votre caisse de retraite peut éventuellement intervenir dans la limite de ses fonds d'action sociale.

Micro-crédit social

Le micro-crédit social est un prêt pouvant être compris entre 300 € et 3 000 €, accordé par le Crédit Mutuel d'Anjou, dans le cadre de son partenariat avec le CCAS.

Les conditions pour en bénéficier :

- être dans une situation précaire (travailleurs aux ressources limitées ou allocataires de minima sociaux, personnes en situation d'exclusion du

crédit bancaire...)

- s'inscrire dans une démarche de projet clairement identifié. Il peut s'agir, par exemple, de financer un moyen de locomotion, le permis de conduire, l'acquisition d'électromé-

Le projet et l'étude du dossier se font avec l'appui d'un accompagnateur référent du CCAS.

Logement



Logement social 49

Pour réaliser une demande de logement social, vous pouvez :

- Soit passer par le CCAS ou auprès d'un bailleur social de l'agglomération pour retirer, déposer, mettre à jour ou renouveler votre demande.
- Soit remplir une demande en ligne sur www.demandelogement49.fr

Il est conseillé de se faire connaître auprès du CCAS.

Les difficultés

Si vous rencontrez des difficultés pour payer les dépenses liées à votre logement, le F.S.L (Fond de Solidarité au Logement) peut vous aider (aide au paiement des factures d'eau, d'électricité, de gaz...).

Ces aides relèvent du département et les demandes sont à faire auprès de l'assistant(e) social(e) de la Maison Départementale des Solidarités (MDS).

Résidence les Blés d'Or

La résidence est un établissement d'hébergement non-médicalisé pour personnes âgées. Son but est de préserver l'autonomie des personnes âgées tout en leur proposant des services adaptés (bip sécurité, garde de nuit, déjeuners au foyer, animations, minibus pour les sorties...).

Résidence les Blés d'Or

EHPAD

Résidence Autonomie

L'inscription en structure se fait désormais via le site internet : trajectoire.sante-ra.fr.

Si vous voulez être accompagné dans ces démarches, adressez-vous au CLIC.



Soutien et accompagnement Enfance Jeunesse



Chantier peinture - PJS 2017

Coup de pouce

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement à la scolarité, porté par des bénévoles et visant à accompagner les enfants dans leurs apprentissages du CP à la 5^e.

L'équipe d'accompagnateurs propose un temps et un lieu où l'enfant trouve l'appui d'un adulte qui le valorise, l'aide à découvrir ses capacités tout en établissant une relation de confiance avec lui.

Contact

07 82 76 72 67
coupdepoucessa@gmail.com

Maison des ados & ACVS 49

Lieux d'écoute et d'accompagnement pour les jeunes de 13 à 20 ans et leur famille.

**Association contre les violences scolaires et extra-scolaires*

Contacts

Maison des ados
1, place André Leroy
49 100 Angers
02 41 80 76 62

ACVS - Maison des Familles
5, rue Saint Exupery
49 000 Angers
06 50 97 88 51

Projet Jeunes Solidaires

Le PJS est un dispositif communal visant à aider les jeunes de 16 à 20 ans dans leurs projets (mobilité, études, projet professionnel...).

Ils effectuent 40 h de chantiers pour aider les services municipaux et/ou les associations de la commune et reçoivent une bourse de 400 €.

Contact

PIJ - Espace Jeunesse
13, rue Simone Veil
49 480 Verrières en Anjou
02 41 25 10 74

Point Information Jeunesse

Le Point Information Jeunesse offre un accueil anonyme et gratuit pour les jeunes à partir de 14 ans.

Le PIJ conseille les jeunes sur les questions du quotidien (CV, recherche de stage, orientation, santé...), mais dispense aussi des actions et services (jobs d'été, soirées débats, formations baby-sitting...).



Médiation, protection, prévention

Médiation 49 & UDAF 49

Le médiateur familial est un professionnel qualifié, spécialisé dans la gestion des conflits et des crises familiales (rupture familiale, séparation conjugale...). Le médiateur favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels le dialogue et la communication entre les parties, en vue de trouver des solutions et des accords acceptables dans l'intérêt de chacun.

Contacts

Médiation 49
1, rue Bardoul
49 100 Angers
02 41 68 49 00

UDAF 49
4, avenue du Général Patton
49 003 Angers
02 41 36 51 00

Maison de la justice et du droit

La Maison de justice et du droit est un groupe des professionnels du droit et des associations spécialisées qui vous apportent des réponses dans tous les domaines de la vie quotidienne : travail, famille, logement, consommation...

Service gratuit et confidentiel.

Contact

Centre commercial du Chapeau de gendarme
Avenue Winston Churchill
49 000 Angers
02 41 45 34 00

CAAd49

(Comité des Ccteurs en Addictologie de Maine-et-Loire)

Le CAAd49 englobe professionnels et bénévoles de différents champs (social, justice, insertion, logement) au service des personnes ayant des conduites addictives.

Contact

8, rue de Landemaure
49 000 Angers
02 41 47 01 67

Gendarmerie

79, rue Nationale
49 112 Verrières en Anjou
02 41 76 84 97

Enfance en danger

Numéron national dédié à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être (racket, négligence, cyber harcèlement, jeux dangereux...). Des personnes sont à votre écoute et répondent aux appels 24h/24.

Contact

Tél : 119 (gratuit et anonyme)

Espace femme

(SOS femmes, CIDFF, Aptira...)

Accueil, écoute, accompagnements anonymes et gratuits. Accompagnement spécifique sur les violences conjugales.

Contact

35, rue St Exupery
49 100 Angers
02 41 87 97 22



Maintien à domicile

Aide à la personne

Les personnes âgées ou en perte d'autonomie peuvent faire appel aux services d'aide et d'accompagnement à domicile pour :

- une aide humaine (repas, au lever, habillage)
- les tâches de la vie quotidiennes (ménage, courses, repassage...).

Le CLIC a une liste de prestataires.

Transport solidaire

Ce service s'adresse aux Verrois de 60 ans et plus. Des chauffeurs bénévoles répondent à leurs besoins de déplacements ponctuels, en utilisant leur véhicule, afin de leur permettre de se déplacer (courses, rdv médicaux, démarches administratives, visite de proches...).

CCAS

Portage de repas

Le CLIC dispose d'une liste qui recense les prestataires de repas à do-

Plan canicule & grand froid

Les personnes âgées vivant à domicile peuvent s'inscrire sur un registre communal. En cas d'alerte canicule ou grand froid, les personnes seront contactées par téléphone et/ou visitées par des membres du CCAS ou des bénévoles. L'inscription sur le registre communal se fait au CCAS.

Téléalarme

La téléalarme (ou téléassistance) est un dispositif de sécurité pour les personnes âgées ou en perte d'autonomie à domicile. En cas de chute ou de malaise, il suffit d'appuyer sur le bouton d'alerte pour effectuer un appel d'assistance à un proche ou à un professionnel compétent.

CLIC

micile sur le secteur, ainsi que leurs tarifs et coordonnées.

Emploi et insertion



Mission Locale Angevine

La MLA accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 18 à 25 ans.

Les conseillers interviennent à la fois sur le champ professionnel (recherche d'emploi, formation, projet pro...) et sur le champ social (logement, mobilité, santé, citoyenneté, loisirs...)

Relais Culturel
Place Georges Pompidou
49 480 Verrières en Anjou
02 41 25 23 06

Horaires d'ouverture :
• mercredi et vendredi de 9h à 12h

Pôle emploi

Les conseillers vous accompagnent dans vos recherches d'emploi, de formation ou d'évolution professionnelle, quelle que soit votre situation.

Agence Angers Capucins
25, rue du Général Lizé
CS 20615
49 006 Angers Cedex 01
Tel : 3949



Café convivial

Se divertir

Café convivial

Pour rompre l'isolement, partager du bon temps ou participer aux diverses activités, un temps convivial animé par une équipe de bénévoles vous est proposé une fois par mois au Village des Chênes. Tous les thèmes sont variés : atelier chocolat, exercices de mémoire, intervention gendarmerie...

Semaine du handicap

Cette semaine de sensibilisation aux handicaps est l'occasion de se retrouver, handicap ou pas, pour se rencontrer, échanger et se découvrir autour de diverses activités.



Semaine du handicap 2018 - Atelier dans le noir

Blés d'Or

Diverses activités sont proposées à la résidence autonomie (ateliers bien-être, atelier mémoire, loto...) et vous pouvez également vous restaurer le midi (ouvert à tous).

Résidence les Blés d'Or

Repas des aînés

Tous les Verrois de 71 ans et plus sont invités à venir partager en fin d'année un repas offert par la municipalité soit à Saint Sylvain d'Anjou soit à Pellouailles les Vignes.



Programmation culturelle et associations

Toute l'année, des spectacles, des ateliers, des expositions... sont organisés à la bibliothèque Maison rouge, au Carré des Arts et au Château à motte.

Retrouvez toutes les dates en contactant :

- Le Carré des Arts : 02 41 27 18 98 ou culture@verrieres-anjou.fr
- Château à motte : 02 41 05 89 31

ou chateau@verrieres-anjou.fr

- Bibliothèque Maison rouge : 02 41 76 34 50 ou bibliotheque@verrieres-anjou.fr

Sans oublier les nombreuses associations, dont vous trouverez la liste sur le site internet ou en vous renseignant auprès du service sports et vie associative au 02 41 21 12 84 ou sport-vieasso@verrieres-anjou.fr.



Atelier en famille au château à motte



S'investir

Le CCAS recherche toujours des bénévoles, notamment pour :

- Transport solidaire
- Café convivial
- Coup de pouce...

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des services.



Transport solidaire

Soutien

Partenaires



Handicap

Maison De l'Autonomie

La MDA, créée par le département de Maine-et-Loire, a vocation d'apporter le même service à l'ensemble des personnes requérant une aide à l'autonomie quels que soient leur âge, leur origine et la nature de leur déficience.

C'est l'acteur de référence pour toute demande de :

- Carte de mobilité inclusion (stationnement, invalidité, priorité)
- Allocation d'Éducation pour l'Enfant Handicapé (AEEH)
- Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
- Allocation Adulte Handicapé (AAH)

Vous pouvez retirer un dossier MDA au CCAS.

Solidarité

Accompagnement

Contact

6, rue Jean Lecuit 49 941 Angers Cedex 09
02 41 81 60 77 - contact@mda.maine-et-loire.fr



Proximité

Famille



ENFANCE

Caisse d'Allocations Familiales

Les actions couvrent 3 domaines :

- L'accompagnement des familles (prestations familiales)
- Les aides au logement (APL, AL)
- La solidarité envers les personnes les plus fragiles (RSA, AAH, prime d'activité)

Pour bénéficier des aides, il faut remplir certaines conditions.

Pour votre dossier allocataire : vous trouverez des informations sur vos droits sur caf.fr. Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec un gestionnaire conseil : 08 10 25 49 30

Un point d'accès de facilitation numérique est à votre disposition au CCAS. Les agents peuvent vous accompagner dans l'utilisation des services en ligne.

Vous pouvez demander l'intervention d'un travailleur social CAF :

- Si vous êtes parent ou vous vous apprêtez à l'être (prise de rendez-vous au 02 41 22 38 38)
- Si vous rencontrez des difficultés à payer votre loyer, en cas de séparation, de logement non-décent, d'enfant ou de conjoint décédé, projet vacances familiales...

Contacts

Point relais CAF
CCAS - 11, rue Victor Hugo
49 480 Verrières en Anjou

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h
- lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h

CAF Maine-et-Loire
32, rue Louis Gain
49 927 Angers

Relais d'Assistants Maternels

Le RAM est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents et futurs parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance pour les communes de Briollay, Écouflant, Le Plessis Grammoire, Sarrigné et Verrières en Anjou.

Vous y trouverez des informations sur les différents accueils possibles

sur le territoire (accueils collectif et individuel), des informations juridiques de 1^{er} niveau concernant le contrat de travail avec un assistant maternel.

Organisation de temps d'échanges pour les professionnels de la petite enfance (matinées rencontres...) et les parents (soirées débats...).

Accompagnement

Famille

Contact

8, rue des Belles Rives 49 000 Écouflant
02 41 37 48 21 - ram@ecouflant.fr

- Permanences possibles le mardi à la maison de la petite enfance
1, rue des Blés d'Or 49 480 Verrières en Anjou



AIDES



Vieillesse

Maison Départementale des Solidarités

Les MDS regroupent les services d'action sociale et médico-sociale. Elles ont pour vocation :

- La prévention des difficultés personnelles et familiales
- L'insertion des personnes en difficulté sociale

Lieux d'accueil et d'écoute, des professionnels vous conseillent, vous

orientent et vous accompagnent dans vos démarches :

- Assistant social : il accompagne vers l'autonomie dans les démarches administratives : problèmes financiers liés au logement (factures d'eau, d'énergie, dépôt de garantie...), surendettement, suivi RSA...
- Mais aussi éducateur de prévention, sage femmes, puériculteurs...

Solidarité

Soutien

Contact

MDS Angers-Est
 Place Jean XXIII 49 124 Saint Barthélémy d'Anjou
 Permanences sans rdv :
 • lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h
 • mardi et jeudi de 13h30 à 17h30
 02 41 27 55 00

Centre Local d'Informations et de Coordination

Le CLIC s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, à leur entourage et aux professionnels.

C'est un service gratuit qui vous informe, conseille, oriente et accompagne sur toutes les questions liées au vieillissement :

- Le portage de repas à domicile
- Les services d'aide à domicile

- L'aménagement du domicile
- La téléassistance
- Les soins à domicile
- L'aide aux aidants
- L'accueil de jour
- L'hébergement temporaire
- Le transport
- L'entrée en maison de retraite (Ehpad) ou en résidence autonomie
- Les aides financières...

Accompagnement

Contact

CLIC de Loir à Loire
 Village Pierre Rabhi – Place des Droits de l'Homme et du Citoyen
 49 124 Saint Barthelemy d'Anjou
 02 41 95 28 34 - contact@clicloiraloire.fr

- Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.
- Possibilité de visite à domicile sur rendez-vous.

AIDES



Annuaire

Protection

Services municipaux

CCAS	02 41 93 85 03
Résidence autonomie les Blés d'Or	02 41 76 75 41
Bibliothèque Maison rouge	02 41 76 34 50
Le Carré des Arts	02 41 27 18 98
Château à motte	02 41 05 89 31
Coup de pouce	07 82 76 72 67

Service associatif

Point Information Jeunesse	02 41 25 10 74
----------------------------	----------------

Partenaires

CLIC de Loir à Loire	02 41 95 28 34
Mission Locale Angevine	02 41 25 23 06
RAM	02 41 37 48 21
MDS Angers-Est	02 41 27 55 00
CAF Maine-et-Loire	08 10 25 49 30
Maison de l'autonomie	02 41 81 60 77

Accompagnement

Prévention

Numéros d'urgence

Gendarmerie	02 41 76 84 97
Enfance en danger	119
Espace femme	02 41 87 97 22

Autres numéros

Pôle emploi	3949
Médiation 49	02 41 68 49 00
UDAF 49	02 41 36 51 00
Maison de la justice et du droit	02 41 45 34 00
CAAd49	02 41 47 01 67
Maison des ados	02 41 80 76 62
ACVS 49	06 50 97 88 51

Soutien

Solidarité



Proximité

Sensibilisation



Divertissement

Convivialité



Investissement

Animation

